



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Armoires de rangement pour armes	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0106-16R301/A	Date 2016-09-20
Client Reference No. - N° de référence du client W0106-16-R301	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTA-550-14043	
File No. - N° de dossier MTA-6-39094 (550)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-11-23	
Time Zone Fuseau horaire Heure Normale du l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Guernon (mta550), Émile	Buyer Id - Id de l'acheteur mta550
Telephone No. - N° de téléphone (514) 496-3585 ()	FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Ministère de la Défense Nationale 5e Groupe Brigade mécanisé du Canada, Cie de Transport 110, rue Décary Garnison Valcartier Courcellette, QC G0A 4Z0	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	3
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	3
1.2 ÉNONCÉ DES BESOINS	3
1.3 COMPTE RENDU	3
1.4 ACCORDS COMMERCIAUX.....	3
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	3
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	4
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION	4
2.4 LOIS APPLICABLES	4
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	4
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	4
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION.....	6
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION.....	6
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION.....	6
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	6
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION.....	7
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT.....	7
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	8
6.2 ÉNONCÉ DES BESOINS.....	8
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	8
6.4 DURÉE DU CONTRAT	9
6.5 RESPONSABLES.....	9
6.6 PAIEMENT	10
6.7 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	11
6.8 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION	11
6.9 ATTESTATIONS	11
6.10 LOIS APPLICABLES	11
6.11 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	11
ANNEXE « A »	13
ÉNONCÉ DES BESOINS.....	
ANNEXE « B »	13
LISTE DES ÉQUIPEMENTS	
ANNEXE « C »	13
BASE DE PAIEMENT.....	

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W0106-16R301/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W0106-16R301

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-6-39094

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No/ N° VME - FMS

ANNEXE « D » 13
GRILLE D'ÉVALUATION CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES.....

ANNEXE « E » 14
LISTE COMPLÈTE DES ADMINISTRATEURS

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

1.2 Énoncé des besoins

Le besoin est décrit en détail dans les Annexes «A et B» - Énoncé des besoins ci-jointes, et des autres documents faisant partie intégrante de la présente demande de proposition et de tout contrat découlant.

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et des Accords de libre-échange entre le Canada-Colombie, Canada-Pérou et Canada-Panama.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2016-04-04) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2003](#), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 90 jours

2.1.1 Clauses du *Guide des CCUA*

B1000T Condition du matériel - soumission (2014-06-26)

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins **DIX (10) jours civils** avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (2 copies papiers)

Section II : Soumission financière (1 copie papier)

Section III : Attestations (1 copie papier)

N° de l'invitation - Solicitation No.
W0106-16R301/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W0106-16R301

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-6-39094

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No/ N° VME - FMS

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-ecologiques) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique (Voir Annexes «A et B» ci-jointes)

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière (Voir Annexe «C» ci-jointe)

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.1 Fluctuation du taux de change

[C3011T](#) (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section III : Attestations (Voir Annexe «E» ci-jointe)

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la **Partie 5**.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

Il est obligatoire de fournir les documents techniques/descriptifs des produits que vous offrez afin de permettre leur évaluation technique. À défaut de ce faire, la soumission sera jugée non recevable.

Vous devez démontrer dans votre proposition technique que vos produits sont conformes avec toutes les caractéristiques mentionnées dans les annexes «A et B» ci-jointes.

- A) Acceptation des conditions établies dans la DDP.
- B) Conformité à la description des travaux énumérés dans les annexes «A et B» ci-jointes.

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

- A) Les soumissionnaires doivent dûment compléter et joindre à leur proposition, l'Annexe «D» ci-jointe.
- B) Fournir la littérature technique/descriptive reliée aux produits offerts dans votre proposition.

4.1.2 Évaluation financière

- 1- Conformité à la base d'établissement de prix selon l'annexe «C» ci-jointe.
- 2- Les soumissionnaires sont tenus de soumettre des prix fermes pour chacun des articles/lots mentionnés à l'annexe «C» ci-jointe.

Clause du *Guide des CCUA*

A0222T (2014-06-26) Évaluation du prix - soumissionnaires établis au Canada et à l'étranger

NOTE : Pour les soumissionnaires établis au Canada, le contrat sera émis en dollars canadiens.

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Clause du *Guide des CCUA*

A0031T (2010-08-16) Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumission et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Le prix le plus bas sera déterminé par la valeur totale des articles/lots identifiés à l'annexe «C», taxes applicables en sus.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le [Formulaire de déclaration](#) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms (Voir Annexe «E» ci-jointe)

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](#).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](#) » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Énoncé des besoins

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans les annexes «A et B», Énoncé des Besoins ci-jointes.

6.2.1 Instructions pour installation

Les édifices ou les installations doivent avoir lieu, sont ouverts de 8H00 Am à 16H00 Pm du lundi au vendredi. Les édifices ne sont pas tous équipés d'un quai de déchargement, l'entrepreneur devra donc prévoir procéder au déchargement de ses équipements par ses propres moyens. Il y aura du personnel militaire sur place pour escorter et accompagner les ouvriers au cours des installations.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

[2010A \(2016-04-04\), Conditions générales - biens \(complexité moyenne\) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.](#)

N° de l'invitation - Solicitation No.
W0106-16R301/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W0106-16R301

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-6-39094

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No/ N° VME - FMS

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison (*A remplir par le soumissionnaire*)

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 1^{er} février 2017.

Les soumissionnaires doivent indiquer leur meilleur délai de livraison :

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Émile Guernon
Spécialiste en approvisionnements
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Bureau régional du Québec
800 rue de la Gauchetière Ouest, Suite 7300, Montréal (Québec) Canada, H5A 1L6
Téléphone: 514.496.3585
Télécopieur: 514.496.3822
Courriel: emile.guernon@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____

Téléphone : ____ ____ _____
Télécopieur : ____ ____ _____
Courriel : _____

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

N° de l'invitation - Solicitation No.
W0106-16R301/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W0106-16R301

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-6-39094

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No/ N° VME - FMS

6.5.3 Contact chez le ministère-client

(A être complété par le Canada lors de l'adjudication).

Pour toute information relative à la facturation et/ou aux paiements, vous pouvez communiquer avec:

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____

Téléphone : _____
Télécopieur : _____
Courriel : _____

6.5.4 Représentant de l'entrepreneur (A remplir par le soumissionnaire)

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :
Renseignements généraux & Suivi de la livraison

Nom : _____
N° de téléphone : _____
N° de télécopieur : _____
Courriel : _____

6.6. Paiement

6.6.1 Base de paiement – Prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix fermes dans le contrat, selon un montant total de _____ \$ (*insérer le montant au moment de l'attribution du contrat*). Les droits de douane inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Paiement unique

Clause du Guide des CCUA H1000C Paiement unique (2008-05-12)

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque des unités auront été complétés et livrés conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- a. une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;

- b. tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- c. les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

6.7 Clauses du *Guide des CCUA*

Référence de CCUA	Section	Date
A2000C	Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien)	2006-06-16
A2001C	Ressortissants étrangers (entrepreneur étranger)	2006-06-16
C2000C	Taxes-entrepreneur établi à l'étranger	2007-11-30
D0018C	Livraison et déchargement	2007-11-30
G1005C	Assurance – aucune exigence particulière	2016/01/28

6.8 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

6.8.1 Les factures doivent être distribuées comme suit :

- A) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

6.9 Attestations

6.9.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

6.10 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur _____ (*insérer le nom de la province ou du territoire précisé par le soumissionnaire dans sa soumission, s'il y a lieu*), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;

N° de l'invitation - Solicitation No.

W0106-16R301/A

N° de réf. du client - Client Ref. No.

W0106-16R301

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

MTA-6-39094

Id de l'acheteur - Buyer ID

MTA550

N° CCC / CCC No/ N° VME - FMS

-
- b) les conditions générales 2010A (2016-04-04) Conditions générales - biens (complexité moyenne);
 - c) Annexe A, Énoncé des besoins;
 - d) Annexe B, Liste des équipements;
 - e) Annexe C, Base de paiement;
 - f) la soumission de l'entrepreneur en date du _____, modifiée le _____.

Annexe «A»

Énoncé des besoins

Voir document ci-joint

////////////////////////////////////

Annexe «B»

Liste des équipements

Voir document ci-joint

////////////////////////////////////

Annexe «C»

Base de paiement

Voir document ci-joint

////////////////////////////////////

Annexe «D»

Grille d'évaluation critères techniques obligatoires

Voir document ci-joint

////////////////////////////////////

Annexe A

ÉNONCÉ DES BESOINS

1. TITRE

Armoires de rangement pour armes

2. CONTEXTE

Dans le cadre d'un projet de construction de nouveaux bâtiments pour les véhicules VBLIII et d'un besoin relié aux voûtes d'armes existantes au sein de du 5e Groupe brigade mécanisé du Canada (5 GBMC), la 2e Division du Canada (2 Div CA) doit se conformer aux directives concernant le rangement des armes.

3. OBJECTIF

- 3.1. L'objectif de ce document vise les exigences générales et particulières relatives à l'exécution complète et satisfaisante d'un besoin lié à l'acquisition d'armoires de rangement sécurisées pour armes qui sont modifiables, souples, empilables et qui ne présentent aucun danger pour l'utilisateur.
- 3.2. Le présent document énonce les spécifications fonctionnelles pour la fourniture d'armoires pour armes pour les voûtes dans les installations de la Base de soutien Valcartier QC. Chaque voûte doit permettre d'y entreposer toutes les armes et leurs pièces pour les véhicules et leurs équipages.

4. EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

5. DESCRIPTION DU BESOIN

- 5.1. Le système d'entreposage requis doit être très souple et permettre d'y ranger et d'y empiler, au maximum, la liste de matériel en annexe B.
- 5.2. Le système doit également être facile à configurer pour y faciliter l'entreposage d'armes C7, et C6/C9 incluant les canons de surplus, au besoin.
- 5.3. L'offrant doit fournir et livrer toutes les armoires dans une aire d'entreposage sécurisée.

6. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

Les armoires doivent posséder, sans s'y limiter, les caractéristiques suivantes :

- 6.1. Une tôle d'au moins 14 GA sera prise en considération lorsque la méthode de fabrication permet de garantir la rigidité et lorsque l'armoire est dotée de pièces de renfort supplémentaires pour prévenir la déformation.
- 6.2. Les joints doivent être soudés plutôt que rivetés.
- 6.3. Au moins un verrou soudé de taille suffisante pour recevoir un cadenas à clé, dont l'arceau a un diamètre de 8 mm avec un dégagement de 25 mm.
- 6.4. Pour les cinq (5) premiers tableaux de l'annexe B (5 RGC escadron 51, 52, 53, 1 R22R et 2 R22R), les armoires dont la hauteur est supérieure à 175 cm doivent être dotées d'au moins deux verrous soudés, chacun pouvant recevoir un cadenas à clé dont les dimensions sont spécifiées ci-haut. Les cadenas doivent être équidistants (à 1/3 du bas et à 1/3 du haut).
- 6.5. Des rivets ou des verrous inviolables peuvent être utilisés pour fixer les poignées ou les barres de sécurité à condition qu'ils ne soient pas accessibles lorsque l'armoire est fermée et verrouillée.
- 6.6. Les bords de la tôle doivent être roulés ou pliés pour une solidité accrue.

- 6.7. Système de verrouillage en trois points : il faut utiliser des goupilles de verrouillage se prolongeant sur 25 mm dans l'ossature de l'armoire (au haut et au bas) pour qu'il soit impossible de les arracher.
- 6.8. Si l'armoire est dotée de portes pliantes, ces dernières doivent être fixées avec des goupilles de verrouillage dont 25 mm se prolongent dans l'ossature de l'armoire (au haut et au bas), au point de pliage, pour qu'il soit impossible de les arracher. Une petite plaque robuste en métal soudée à l'ossature pour empêcher la porte de plier vers l'intérieur et à l'endroit où la goupille sort derrière la plaque est acceptable.
- 6.9. Les armoires doivent être pré percées (1 cm) pour permettre de les fixer entre elles, au plancher ou au mur.
- 6.10. L'unité doit être dotée de supports moulés de protection contre les égratignures pour crosses et/ou canons; revêtement en mousse moulée ou en PVC ou en caoutchouc d'au moins 3 mm sur les surfaces de contact.
- 6.11. Les portes des armoires doivent être perforées (treillis de +/- 19 mm x 38 mm) pour faciliter la prise d'inventaire.
- 6.12. Les armoires doivent être modulaires. L'intérieur doit permettre différentes configurations d'entreposage pour les armes C7 et C6/C9.
- 6.13. Les armoires doivent être recouvertes d'une peinture en poudre (épaisseur 2.0 – 3.5 mm).

7. ADRESSE DE LIVRAISON

5 GBMC, Cie Transport
110, rue Décary
Garnison Valcartier
Courcelette (Québec), Canada G0A 4Z0

Note :

- Le matériel doit être livré aux édifices énumérés à l'annexe C.
- Les édifices peuvent accueillir des remorques de 53 pieds.
- Les portes des zones d'entreposage mesurent 40 pouces de largeur.
- Il n'y a aucun escalier.

Annexe B

Liste des équipements

Tableau 1 – 5 RGC – Esc 51

5 RGC - Escadron 51	
Quantité	Description
8	Râteliers avec portes pliantes pour entreposer 102x C7 et 7x de .12 cal Dimensions 48 po H x 42 po L x 15 po P
8	Serrure Abloy avec 2 clefs par serrure
8	Berceaux de stock
96	Berceaux de canon
5	Support horizontal
3	Râteliers avec portes pliantes pour entreposer 13x C9 et 22x C6 avec 2 canons de surplus par armes. Dimensions 84 po H x 42 po L x 15 po P
3	Serrure Abloy avec 2 clefs par serrure
18	Tablettes pour stock
35	Berceaux de stock
35	Berceaux de canon
7	Berceaux pour canon de surplus pour C9
11	Berceaux pour canon de surplus pour C6
2	Cabinets pour 9 mm et accessoires - 5 tiroirs
2	Insertion pour pistolets et accessoires (capacité 30)
8	Diviseurs droite à gauche
8	Petits diviseurs
1	Râtelier pour Carl G 84mm sans portes. Dimensions 48 po H x 42 po L x 15 po P
1	Lockdown CG
1	Base pour 84 mm

Tableau 2 – 5 RGC – Esc 52

5 RGC - Escadron 52	
Quantité	Description
8	Râteliers avec portes pliantes pour entreposer 102x C7 et 7x de .12 cal Dimensions 48 po H x 42 po L x 15 po P
8	Serrure Abloy avec 2 clefs par serrure
8	Berceaux de stock
96	Berceaux de canon
7	Support horizontal
4	Râteliers avec portes pliantes pour entreposer 13x C9 et 22x C6 avec 2 canons de surplus par armes. Dimensions 84 po H x 42 po L x 15 po P
4	Serrure Abloy avec 2 clefs par serrure
24	Tablettes pour stock
44	Berceaux de stock
44	Berceaux de canon
8	Berceaux pour canon de surplus pour C9
14	Berceaux pour canon de surplus pour C6
2	Cabinets pour 9 mm et accessoires - 5 tiroirs
2	Insertion pour pistolets et accessoires (capacité 30)
8	Diviseurs droite à gauche
8	Petits diviseurs
1	Râtelier pour Carl G 84mm sans portes. Dimensions 48 po H x 42 po L x 15 po P
1	Lockdown CG
1	Base pour 84mm



Tableau 3 – 5 RGC – Esc 53

5 RGC - Escadron 53	
Quantité	Description
6	Râteliers avec portes pliantes pour entreposer 102x C7 et 7x de .12 cal Dimensions 48 po H x 42 po L x 15 po P
6	Serrure Abloy avec 2 clefs par serrure
6	Berceaux de stock
72	Berceaux de canon
6	Support horizontal
1	Berceau pour canon de surplus
2	Râteliers avec portes pliantes pour entreposer 13x C9 et 22x C6 avec 2 canons de surplus par armes. Dimensions 84 po H x 42 po L x 15 po P
2	Serrure Abloy avec 2 clefs par serrure
12	Tablettes pour stock
24	Berceaux de stock
24	Berceaux de canon
6	Berceaux pour canon de surplus pour C9
6	Berceaux pour canon de surplus pour C6
2	Cabinets pour 9 mm et accessoires - 5 tiroirs
2	Insertion pour pistolets et accessoires (capacité 30)
8	Diviseurs droite à gauche
8	Petits diviseurs
1	Râtelier pour Carl G 84mm sans portes. Dimensions 48 po H x 42 po L x 15 po P
1	Lockdown CG
1	Base pour 84mm

Tableau 4 – 1 R22R

1 R22R	
Quantité	Description
6	Râteliers avec portes pliantes pour entreposer 36x C6 avec 2 canons de surplus par armes Dimensions 84 po H x 42 po L x 15 po P
6	Râteliers avec portes pliantes pour entreposer 36x C6/C9 avec 2 canons de surplus par armes Dimensions 84 po H x 42 po L x 15 po P
12	Serrure Abloy avec 2 clefs par serrure
72	Berceaux de stock
72	Berceaux de canon
72	Berceaux pour canon de surplus pour C6/C9
6	Cabinets 8 tiroirs (3 tiroirs 4 po et 5 tiroirs 8 po) pour ranger les accessoires, culasses et chemins de guidage
108	Diviseurs droite à gauche - tiroirs 4 po (pour culasses C6/C9 et autres)
72	Petits diviseurs (pour culasses)
72	Diviseurs droite à gauche - tiroirs 8 po (pour ranger les chemins de guidage 25 mm et autres équipements sensibles)

Tableau 5 – 2 R22R

2 R22R	
Quantité	Description
6	Râteliers avec portes pliantes pour entreposer 36x C6 avec 2 canons de surplus par armes Dimensions 84 po H x 42 po L x 15 po P
6	Râteliers avec portes pliantes pour entreposer 36x C6/C9 avec 2 canons de surplus par armes Dimensions 84 po H x 42 po L x 15 po P
12	Serrure Abloy avec 2 clefs par serrure
72	Berceaux de stock
72	Berceaux de canon
72	Berceaux pour canon de surplus pour C6/C9
6	Cabinets 8 tiroirs (3 tiroirs 4 po et 5 tiroirs 8 po) pour ranger les accessoires, culasses et chemins de guidage
108	Diviseurs droite à gauche - tiroirs 4 po (pour culasses C6/C9 et autres)
72	Petits diviseurs (pour culasses)
72	Diviseurs droite à gauche - tiroirs 8 po (pour ranger les chemins de guidage 25 mm et autres équipements sensibles)



Tableau 6 – 1 R22R – Cie A

1 R22R - Cie A	
Quantité	Description
12	Râteliers avec portes pliantes Dimensions 48 po H X 42 po L X 15 po P
12	Serrures Abloy
12	Berceaux de crosse (capacité 12)
144	Berceaux de canon (capacité 1)
2	Supports horizontaux (capacité 3)
2	Râtelier avec portes pliantes Dimensions 64 ½ po H X 42 po L X 15 po P
2	Serrure Abloy
12	Berceaux de crosse (capacité 12)
12	Berceaux de canon (capacité 1)
12	Berceaux de canon surplus (capacité 2)



Tableau 7 – 1 R22R – Cie C

1 R22R - Cie C	
Quantité	Descriptions
6	Râtelier avec porte Bi-fold Dimensions 84 po H X 42 po L X 15 po P
6	Serrure Abloy
12	Berceaux de crosse (capacité 12)
144	Berceaux de canon (capacité 1)
6	Tablette pour stock
1	Râtelier avec porte Bi-fold Dimensions 84 po H X 42 po L X 15 po P
1	Serrure Abloy
1	Berceaux de crosse (capacité 12)
14	Berceaux de canon (capacité 1)
1	Tablette pour stock
2	Support pour 9 mm (capacité 8)
1	Râtelier avec porte Bi-fold Dimensions 84 po H X 42 po L X 15 po P
2	Serrure Abloy
12	Berceaux de stock
12	Berceaux de canon
6	Tablette pour stock
12	Berceaux pour canon de surplus
1	Râtelier avec porte Bi-fold Dimensions 84 po H X 42 po L X 15 po P
1	Serrure Abloy
12	Tablette stock (capacité 1)
12	Berceaux de stock (capacité 1)
12	Berceaux de canon (capacité 1)
24	Berceaux de canon de surplus

Tableau 8 – 1 R22R – QMR

1 R22R - QMR	
Quantité	Description
5	Râtelier avec portes pliantes Dimensions 48 po H X 42 po L X 15 po P
5	Serrure Abloy
5	Berceaux de crosse (capacité 12)
60	Berceaux de canon (capacité 1)
5	Support horizontal (capacité 3)
1	Râtelier avec portes pliantes Dimensions 64 ½ po H X 42 po L X 15 po P
1	Serrure Abloy
1	Berceaux de crosse (capacité 12)
5	Berceaux de canon (capacité 1)
10	Berceaux de canon surplus (capacité 2)

Tableau 9 – 2 R22R – QMR

2 R22R - QMR	
Quantité	Description
2	Râtelier avec portes pliantes Dimensions 72 po H X 42 po L X 15 po P
2	Serrure Abloy
12	Berceaux pour stock C6/C9
12	Berceaux de canon C6/C9
24	Berceaux pour canon de surplus
2	Tablette pour munitions ou accessoires
7	Râtelier avec portes pliantes Dimensions 72 po H X 42 po L X 15 po P
7	Serrure Abloy
14	Berceaux pour stock (capacité 12)
168	Berceaux pour canon (capacité 1)
7	Tablette pour stock
1	Râtelier spécial Dimensions 48 po H X 22 po L X 15 po P
1	Serrure Abloy
6	Berceaux de stock
6	Berceaux de canon
2	Plaque arrière pour tablette
6	Diviseurs de tablette
6	Boitier pour chargeur

Tableau 10 – 2 R22R – Cie B

2 R22R - Cie B	
Quantité	Description
7	Râtelier avec portes pliantes Dimensions 84 po H X 42 po L X 15 po P
3	Râtelier avec portes pliantes Dimensions 48 po H X 42 po L X 15 po P
1	Râtelier avec portes pliantes Dimensions 64 ½ po H X 42 po L X 15 po P
11	Serrure Abloy avec 2 Clefs (option)
8	Berceaux Drop Down (capacité 12)
20	Berceaux pour canon (capacité 1)
4	Berceaux pour stock (capacité 5)
4	Berceaux pour canon (capacité 1)
4	Berceaux pour stock (capacité 1)
5	Support pour 9 mm (capacité 8) avec clips
20	Support Horizontal mount (capacité 2 ou 3)
10	Tiroir pleine suspension
10	Support pour bolts pour tiroir
12	Tablette simple 40 po pour Bi-fold

Note : Pour le tableau 10 seulement, les armoires seront configurées par le MDN.
L'entrepreneur n'a qu'à fournir les armoires et les composants énoncés au tableau 10.

Tableau 11 – 2 R22R – Weapon Tech

2 R22R - Weapon Tech	
Quantité	Description
2	Râtelier avec portes pliantes Dimensions 72 po H X 42 po L X 21 po P Dim. Spéciales
2	Serrure Abloy avec 2 Clefs (option)
8	Diviseurs Haut
8	Diviseurs Bas
2	Support horizontal pour 870
8	Râtelier avec portes pliantes Dimensions 48 po H X 42 po L X 15 po P
8	Serrure Abloy avec 2 Clefs (option)
8	Berceaux pour stock (capacité 12)
96	Berceaux pour canon (capacité 1)
2	Support horizontal (capacité 3)
2	Râtelier avec portes pliantes Dimensions 72 po H X 42 po L X 15 po P
2	Serrure Abloy avec 2 Clefs (option)
12	Tablette pour stock (capacité 1)
24	Berceaux pour stock (capacité 1)
24	Tablette pour canon (capacité 1)
6	Berceaux pour canon de surplus (capacité 2) pour C6
6	Berceaux pour canon de surplus (capacité 2) pour C9
2	Râtelier avec portes pliantes Dimensions 48 po H X 42 po L X 15 po P
2	Serrure Abloy avec 2 Clefs (option)
4	Base pour C16
4	Diviseur haut C16 droite
4	Diviseur haut C16 gauche
1	Tablette renforcée spéciale 11 po profond
5	Base pour 84 mm Carl Gustav
5	Berceaux larges pour Carl Gustav
4	Support à 9 mm sans clips
1	Cabinet avec 5 tiroirs Dimensions 45 po H X 41 ½ po L 25 po P
5	Option Diviseurs droit à gauche

Tableau 12 – 12 RBC

12 RBC	
Quantité	Description
3	Râtelier d'armes sans porte Dimensions 48 po H x 42 po L x 15 po P
3	Portes de sécurité grillagées Dimensions 48 po H
3	Serrure Abloy
6	Berceaux de stock (capacité 6)
36	Berceaux de canon (capacité 1)
1	Râteliers d'armes sans porte Dimensions 64 ½ po H x 42 po L x 15 po P
1	Serrure Abloy
1	Portes de sécurité grillagées Dimensions 64 ½ po H
1	Base pour C16
6	Diviseurs droits
6	Diviseurs gauches
4	Boîtier pour entreposage Dimensions 12 po.

Tableau 13 – 5 Bon Svc

5 Bon Svc	
Quantité	Description
1	Râtelier avec portes pliantes Dimensions 84 po H X 42 po L X 15 po P
1	Serrure Abloy avec 2 Clefs
12	Berceaux de stock (capacité 1)
12	Berceaux de canon (capacité 1)
6	Tablette pour stock
24	Berceaux pour canon de surplus

Tableau 14 – QGET

QGET	
Quantité	Description
15	Râteliers avec portes pliantes pour entreposer 360x C7 Dimensions 84 po H x 42 po L x 15 po P
15	Serrure Abloy avec 2 clefs par serrure
30	Berceaux de stock (capacité 12)
360	Berceaux de canon (capacité 1)
15	Tablette pour stock
2	Râteliers avec portes pliantes pour entreposer 60x C8 Dimensions 84 po H x 42 po L x 15 po P
2	Serrure Abloy avec 2 clefs par serrure
4	Supports « drop down »
2	Berceaux de stock (capacité 12)
2	Tablettes pour stock
60	Berceaux de canon (capacité 1)
2	Râteliers avec portes pliantes pour entreposer 22x C9 ou C6 avec 1 canon de surplus par arme. Dimensions 84 po H x 42 po L x 15 po P
2	Serrure Abloy avec 2 clefs par serrure
22	Berceaux de stock (capacité 1)
22	Berceaux de canon (capacité 1)
22	Support pour canon de surplus
12	Tablettes pour stock
1	Râteliers avec portes pliantes pour entreposer 160x 9 mm avec clips Dimensions 84 po H x 42 po L x 15 po P
1	Serrure Abloy avec 2 clefs par serrure
16	Support 9 mm avec clips
1	Râteliers avec portes pliantes pour entreposer 160x culasses de pistolet 9 mm Dimensions 84 po H x 42 po L x 15 po P
1	Serrure Abloy avec 2 clefs par serrure
16	Tablette
16	Insert pour culasses C7 et C8 (capacité 27)
4	Tablette munition pour culasses C6 et C9
1	Râtelier sans porte pour 1x Carl Gustav 84 mm et 10x C7A2 Dimensions 84 po H x 36 po L x 15 po P
1	Berceaux large pour Carl Gustav partie du haut
1	Base pour 84 mm Carl Gustav

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

W0106-16R301/A

10	Berceaux pour stock (capacité 1)
10	Berceaux pour canons (capacité 1)
1	Tablette pour stock partie du haut

DIMENSIONS DES ARMES ET ACCESSOIRES

- a. Pistolet 9 mm : longueur 228.6 mm, poids 1.1 kg
- b. Shotgun .12 cal : 97.79 cm, poids 3.3 kg
- c. C7/C8 : longueur 1 m, poids 3.99 kg
- d. C9 : longueur 1.04 m, poids 7.12 kg
- e. C6 : longueur 1.255 m, poids 11 kg
- f. C6 coax : longueur 1.1 m
- g. C6 flex : longueur 1.1 m
- h. Carl Gustav 84 mm : longueur 1.1 m, poids 16.2 kg
- i. Chemin de guidage canon 25 mm : dimension 6 po x6 po

Annexe C
BASE DE PAIEMENT
ET
SITES DE LIVRAISON

1. DESCRIPTION DES LOTS ET SITES DE LIVRAISON

Prix ferme, tout compris (matériel, livraison) conformément au tableau suivant :

No Lot	Description du lot	Livraison Édifice	Qté	Unité de mesure	Prix ferme par lot
1	5 RGC (Tableaux 1 – 2 – 3)	395	1	LOT	\$
2	1 R22R (Tableau 4)	397	1	LOT	\$
3	2 R22R (Tableau 5)	396	1	LOT	\$
4	1 R22R (Tableaux 6 – 7 - 8)	314	1	LOT	\$
5	2 R22R (Tableaux 9 – 10 -11)	313	1	LOT	\$
6	12 RBC (Tableau 12)	310	1	LOT	\$
7	5 Bon Svc (Tableau 13)	367	1	LOT	\$
8	QGET (Tableau 14)	312	1	LOT	\$
Total CAD (excluant les taxes applicables) :					_____ \$

Note : Tous les édifices sont situés dans un rayon de 1 KM.

Annexe D

GRILLE D'ÉVALUATION CRITÈRES TECHNIQUE OBLIGATOIRES

SPÉCIFICATIONS OBLIGATOIRES (Voir référence à l'annexe «A»)		
Spécifiez l'endroit dans la documentation de la soumission ou dans les fiches techniques où sont démontrées les spécifications obligatoires demandées et indiquez si oui ou non ces exigences sont respectées.		
NO	Référence	Exigences respectées OUI ou NON
6.1		
6.2		
6.3		
6.4		
6.5		
6.6		
6.7		
6.8		
6.9		
6.10		
6.11		
6.12		
6.13		